



On prend les mêmes et on recommence ?

Sans même attendre la fin de la journée de deuil national décrétée par le président de la République suite au drame de Mayotte, le premier ministre a donc annoncé la composition de son gouvernement. Un gouvernement qui, loin de répondre aux attentes exprimées dans les urnes ou par la censure à l'Assemblée nationale, reste un conglomerat de ministres démissionnaires recyclés.

A l'Éducation nationale, après que six ministres se sont succédé à la tête du ministère en un peu plus de deux ans, François Bayrou décide de nommer celle qui reste le symbole du déclenchement des 49.3 sous ce deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron. Discreditée en tant que première ministre, Elisabeth Borne revient pourtant à la tête d'un ministère d'Etat pléthorique, englobant l'Éducation Nationale, l'enseignement supérieur et la recherche.

Cette nomination sonne comme une nouvelle provocation pour les personnels de l'Éducation nationale au bord de la rupture.

Le mouvement de grève du 5 décembre a montré la très forte mobilisation des enseignantes et enseignants pour un autre budget mais également pour de meilleures conditions de travail. Ils et elles refusent cette politique d'austérité qui diminue le pouvoir d'achat, dégrade leurs conditions de travail et renforce les inégalités. Le manque d'attractivité persistant dans le métier mais également le décrochage salarial doivent alerter au plus haut sommet de l'État et il est urgent de revoir la politique salariale des enseignant-es comme des AESH. L'école a besoin d'un nouveau souffle et pour cela, aucune suppression de postes ne peut avoir lieu. Il faut bénéficier de la baisse démographique pour alléger les effectifs par classe et rompre enfin avec l'accroissement des inégalités. C'est pourquoi le budget 2025 sanctionné par la destitution du gouvernement Barnier ne pourra en aucun cas être reconduit.

En tout état de cause, la nouvelle ministre de l'Éducation nationale devra dans un premier temps répondre à l'urgence que traverse Mayotte notamment en termes de reconstruction et de sécurisation des écoles.

La FSU-SNUipp prend acte de cette nomination et met en garde la nouvelle ministre : si le cap donné depuis plusieurs mois est maintenu, les personnels de l'Éducation nationale se mobiliseront pour le contester de nouveau. Il appartient au pouvoir de tenir compte de l'avertissement massif que lui ont adressé les personnels des écoles le 5 décembre.

Paris, le 23 décembre 2024